

N° 26 - NOVEMBRE 2017



Un forage dans la commune de Sakoïba.

PLEINES PAGES

Pérennité des ouvrages

Sensibiliser les villageois

Alors que Forages Mali s'engage dans le nouveau programme Ségou 1, pour équiper treize villages ruraux en forages et en latrines, la question de la pérennité des programmes rend essentielle la nécessité d'impliquer les populations locales.

En amont, dans la construction des ouvrages, mais aussi en aval, dans le suivi et l'entretien.

ÉDITO

« Les équipements que nous finançons, ce sont les leurs, pas les nôtres »



Bruno Charuel

Président de Forages Mali

La Direction nationale de l'hydraulique du Mali constate que près de 45 % des équipements modernes d'accès à l'eau réalisés sur le territoire ne fonctionnent plus... C'est à l'évidence le point faible des systèmes de financement et d'aide aux équipements. La population locale s'est-elle appropriée les équipements ? A-t-elle pris les moyens d'en assurer la maintenance ? Ce sujet est au cœur du dispositif de gestion mis en place par Forages Mali.

Responsabiliser les populations

La gratuité mène trop souvent à l'abandon. Même si les sommes engagées sont très modestes, la participation financière des populations locales est un gage de responsabilité dans la gestion du point d'eau et des infrastructures sanitaires.

Avant la réalisation des équipements, chaque village crée, par un apport en argent, une **Caisse de l'eau**. Les villages qui n'auraient pas mobilisé cette somme

(environ 180 000 FCFA par village ou 400 FCFA par personne, soit 0,60 €) ne sont pas retenus par Forages Mali.

Avec ces Caisses de l'eau, les villages deviennent alors propriétaires des équipements et doivent mettre en place un dispositif de gestion (fontainier, comité de gestion local...) et de paiement de l'eau.

Pérenniser les infrastructures

Nous assurons, avec les entreprises maliennes qui ont installé les pompes, la formation d'un, voire deux, réparateur(s) par village, ainsi que la mise en place de dépôts de pièces détachées, pour **assurer l'entretien** des ouvrages.

La mise en place de ces mesures nécessite du suivi et de la pédagogie. C'est la marque du savoir-faire de notre association.

"La participation financière des populations locales est un gage de responsabilité"

Au Mali, sur une population totale de près de 18 millions d'habitants, plus de 13,5 millions de personnes sont toujours privées des installations sanitaires élémentaires. Assurer l'accès à l'eau potable et à un assainissement adéquat est une priorité, clairement définie par la politique locale. Forages Mali l'a intégrée dans ses objectifs depuis plusieurs années. Le dernier programme réalisé par l'association, Koulikoro 2 (K2), démarré en novembre 2015 et réceptionné en avril 2016, a permis d'équiper six communes rurales des régions de Koulikoro et Ségou, avec dix forages et cinq blocs de latrines, implantées dans les écoles. « Cette année scolaire avec latrines a été très différente des

Sensibiliser les villageois

Pérennité des ouvrages

o o Suite de la première page

autres », analyse Mohamedoune Maïga, directeur de l'école du village de Minfala. « Surtout en termes d'amélioration de la santé des enfants. La construction des latrines dans l'établissement a permis d'inculquer aux élèves des pratiques d'hygiène telles que le lavage des mains après les besoins. Cela a permis un gain de temps énorme, parce que les enfants font désormais leurs besoins au sein de l'établissement et n'ont plus besoin d'en sortir. D'autre part, cela garantit leur sécurité, en leur évitant d'aller en pleine nature, dans les herbes, pour leurs besoins. Cela les exposait à des dangers comme des attaques de serpents et autres reptiles », continue le directeur.

Contribution des habitants

L'installation de ces infrastructures sanitaires suppose la participation des villageois, d'abord dans la phase de construction, mais aussi dans la gestion de l'équipement. « Les villageois ont participé en creusant la fosse et en apportant des matériaux locaux pour la construction des blocs de latrines (sable, graviers). L'entreprise en charge de la réalisation des travaux a également recruté sa main d'œuvre au sein des populations locales », énumère Mohamedoune Maïga. Une fois la fosse creusée,

bétonnée et dallée, les murs montés, crépis et peints, les villageois de Minfala se sont appropriés le nouvel équipement en s'impliquant dans la gestion de l'ouvrage. « J'ai mis moi-même en place une équipe constituée des élèves de l'école, pour s'occuper de tout ce qui concerne l'hygiène des latrines », continue le directeur d'école. « Un comité de gestion scolaire, constitué par les parents d'élèves, est également à la disposition de l'établissement pour tous les travaux. »

"Les villageois ont participé en creusant la fosse et en apportant des matériaux"

Les Caisses de l'eau

Dans le même objectif que ce dispositif de suivi, les maires et chefs de village ont été sollicités dès le début du programme K2, pour préparer la gestion avant la réalisation des ouvrages. « Un comité de gestion d'eau potable, communément appelé "Djito"⁽¹⁾ a été mis en place », indique Bakary Diarra, maire de la commune rurale de Sakoïba. Des Caisses



Des femmes autour de la pompe de leur forage.

de l'eau sont également mises en place, alimentées financièrement par les villages et par les communes dont ils dépendent. Chaque Caisse a un budget de 180 000 FCFA, pour assurer la maintenance des ouvrages. Grâce à ce dispositif, Forages Mali enregistre un taux de pérennité de ses ouvrages supérieur à celui constaté par la Direction nationale de l'hydraulique (DNH) au Mali. Ce système contribue aussi à sensibiliser les habitants à l'importance de l'accès à l'eau potable en milieu rural.

Impact bénéfique sur la santé

« L'eau du forage est pure, nous évite des maladies, et contribue à l'amélioration de notre santé », résume Moussa Bouaré, représentant de N'Goye, village équipé d'un forage. « Si notre forage tombe en panne plus d'une semaine, toute ma famille est malade », remarque Adama Dicko, représentant de Ouassila Wèrè, village de 848 habitants dans la commune de Sakoïba. « Il y a une baisse du taux de mortalité depuis l'ar-

rivée de l'eau potable. Je suis le seul vivant de toute ma génération à avoir été victime des maladies causées par la consommation d'eau sale. Aujourd'hui, nous constatons la disparition de certaines maladies qui étaient autrefois cause de mortalité. »

Un nouveau programme dans la région de Ségou

Le nouveau programme de Forages Mali, Ségou 1, devrait permettre à plus de 12 300 villageois de cette zone rurale d'accéder à l'eau potable. Cette région de Ségou a été considérée comme priori-



Un bloc de latrines et un lave-mains, implantés dans une école.

"L'eau du forage est pure et nous évite des maladies"





Un enfant boit l'eau du forage directement à la pompe.

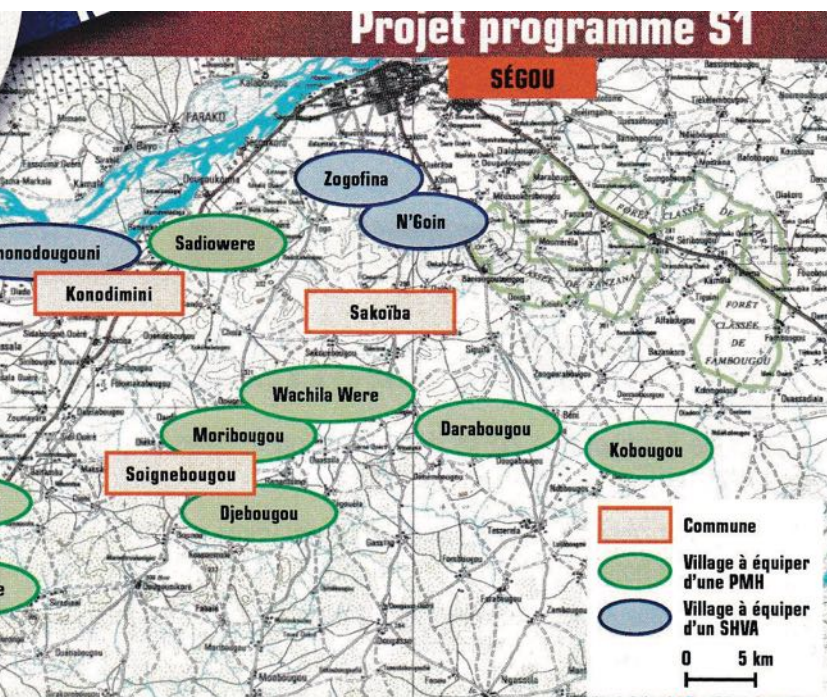
taire par la DNH malienne (lire l'interview ci-contre). La mission envoyée au Mali en février 2017 a confirmé ce diagnostic.

L'implication villageoise, une clé pour la pérennité

Le programme Ségou 1 (S1) concerne 13 villages considérés comme prioritaires, au sein des communes rurales de Sakoïba (29 villages), Soignebougou (8 villages) et Konodimini (21 villages). Ils seront chacun équipés soit de pompes à motricité humaine (PMH), c'est-à-dire manuelles, pour 10 d'entre eux, soit de systèmes photovoltaïques (SHVA), pour trois bourgs importants. Cinq blocs de latrines, aux standards Unicef, seront également implantés dans des lieux publics et des écoles. Le budget prévisionnel de ce projet s'établit autour de 310 000 €.

Dans la commune de Sakoïba, le village de Kobougou, qui faisait déjà partie du programme K2, est également prioritaire pour S1. « Cela s'explique par le fait que Kobougou est le village le plus peuplé de la commune », explique Bakary Diarra, maire de Sakoïba. La création d'un point d'eau potable dans un village dépend en effet de plusieurs facteurs : démographiques (nombre d'habitants et leur distance au point d'eau), techniques (possibilités de forage) et géophysiques (qualité du sol et de l'eau). Mais par la suite, la gestion et l'entretien de l'ouvrage dépendront uniquement de facteurs humains. **C'est l'adhésion sociale au projet et son appropriation par la population qui rendront l'ouvrage pérenne, ou non.**

(1) « Dji Souma Ton », en français "Association d'eau potable"



La carte des villages bénéficiaires du programme Ségou 1.

INTERVIEW

Fatoumata Cissouma

Directrice régionale de l'hydraulique (région de Ségou)



"La priorité, c'est de doter tous les villages d'au moins un point d'eau moderne"

Comment avez-vous établi la liste des villages prioritaires pour le programme Ségou 1 ?

La priorité est de doter tous les villages d'au moins un point d'eau moderne. Le Code de l'eau établit un minimum d'un point d'eau pour 400 habitants.

Quel rôle ont les villages dans la réalisation des forages ?

Les populations sont mêlées au processus de sélection et doivent contribuer financièrement, pour garantir leur implication et la pérennité des ouvrages. Généralement, ce sont d'ailleurs les villageois qui font la demande en mairie, pour intégrer la liste des forages prioritaires. En 2017, pour la région de Ségou, nous avons reçu déjà plus de 200 demandes de points d'eau. Et l'année n'est même pas encore finie ! Malheureusement, nous n'avons pas de possibilités de financements pour tout... Donc nous prenons en priorité les populations qui sont prêtes à s'accommoder du système et à participer financièrement.

Comment impliquez-vous les villageois ?

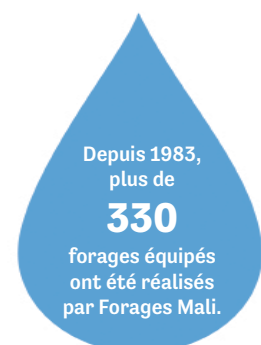
Nous créons des structures de gestion des futurs points d'eau : dans les villages, un comité de gestion, composé de cinq membres, élus en assemblée générale parmi des volontaires. Dans les bourgs importants, il s'agit d'une association d'usagers d'eau potable, avec davantage de membres, car il faut que chaque quartier soit représenté. Ces structures fonctionnent de façon communautaire, et alimentent une Caisse de l'eau par village, pour parer aux éventuelles réparations des forages.

En cas de réparations, à qui faites-vous appel ?

Nous formons un réparateur villageois avant la réception des ouvrages. Mais si le problème dépasse sa compétence, un artisan réparateur intervient (souvent, le mécanicien automobile d'un village alentour).

Quels effets attendez-vous du programme de Forages Mali ?

Si tout est mis en place conformément à la stratégie, le programme Ségou 1 va soulager les populations de la région. **Ce sera un appui considérable pour les villageois, en particulier les femmes et les filles, qui sont généralement chargées de l'eau pour leur famille.** Cela évitera notamment l'absentéisme à l'école, et jouera aussi sur l'état de santé des familles, et les frais de santé au niveau national.



Siège social et secrétariat :
Hôtel de Ville - CS 50362
61014 ALENÇON Cedex
Tél: 02 33 15 38 22
foragesmali.alencon@gmail.com
http://associationforagesmali.org

Ils nous soutiennent :

Collectivités locales :

Conseil Départemental de l'Orne, Conseil Départemental de la Sarthe, Région Pays de la Loire, Caen-la-Mer, Grand Lyon Métropole, Syndicat Départemental de l'Eau 61.

Communes d'Alençon, Arnage, Bagnoles de l'Orne, Cerisé, Cormelles le Royal, Damigny, Fay, Le Sap en Auge, Loué, Magny le Désert, Maignelay Montigny, Mortagne au Perche, Saint Denis sur Sarthon, Saint Hilaire sur Risle, Mouans Sarthoux.

Associations :

Association des Maliens de Normandie, AFDI Normandie, PS-Eau, Anjou Forages Mali, Association Allonnes Sanghe Devenir, Comité de Jumelage Alençon Koutiala, Comité de Jumelage Quetigny Koulikoro, Comité de Jumelage Mortagne Mopti, Comité de Jumelage Arnage Sakoiba, O.C.I. Angers, Soutien au Tiers Monde de Loué, Action Environnement Mali, Abbaye en Calcat, Notre Dame de Charité.

Établissements publics :

Agence de l'eau Loire Bretagne, Agence de l'eau Seine Normandie, Horizons solidaires

200 donateurs individuels et diverses entreprises

Directeur de la publication :
Bruno Charuel

Réalisation du Teriya Ji :
Marie Courvasier

Impression :
Galaxy Imprimeurs

ILS NOUS FONT CONFIANCE

Les plus hautes personnalités de l'État nous soutiennent



Malick Alhousseïni.

Nommé ministre de l'Énergie et de l'Eau le 7 avril dernier, Malick Alhousseïni était, en 2006, Directeur national de l'Hydraulique au Mali. C'est à ce titre qu'il avait participé au 20ème anniversaire de Forages Mali en janvier 2006 à

Bamako. Nul doute que nous aurons une oreille attentive de sa part dans le déroulement de nos programmes actuels.

Un appui de grande qualité

Nous avons reçu Yaya Boubacar, Directeur national de l'Hydraulique, à Alençon en avril 2016. Il connaît particulièrement bien notre association et ses programmes.



Yaya Boubacar.



Alassane Bocoum.

Une collaboration locale efficace

Hydrogéologue, et ancien directeur de la Direction nationale de l'Hydraulique, Alassane Bocoum est l'actuel représentant de notre association au Mali.

NOUS AGISSONS GRÂCE À VOS DONNS

Votre soutien nous est indispensable.

C'est avec vous que, **depuis 34 ans**, Forages Mali finance des forages et infrastructures sanitaires au Mali.

Merci !

En zone rurale, **40 %** des villages maliens n'ont toujours pas l'eau potable.

Les programmes continuent. **Nous avons besoin de vous.**

Vos dons sont à adresser à : **Forages Mali, Crédit Mutuel 00075124101 - 62**
Un reçu fiscal sera envoyé en retour.



Les **pompes à motricité humaine (PMH)** sont des ouvrages manuels qui exigent l'action des villageois pour faire remonter l'eau du forage à la pompe. Les ménages paient une contribution pour les

utiliser, en fonction du volume consommé ou à partir d'un forfait.

Coût total d'un point d'eau (forage) équipé en PMH : **23 000 € / 15 millions FCFA.**



PMH

Les **systèmes d'hydraulique villageoise améliorée (SHVA)** sont des équipements plus grands, et généralement plus élaborés qu'une PMH (pompes photovoltaïques, châteaux d'eau...). Ils permettent d'alimenter en eau potable des bourgs plus importants.

Coût total d'un point d'eau (forage) équipé en SHVA : **35 000 € / 23 millions FCFA.**



SHVA